



**1° Petit déjeuner en PYJAMA :**  
**Samedi 23 Mars** de 8h30 à 10h30 à l'école au profit de l'UNICEF (circulaire à venir).

**2° Collecte de vêtements :**  
**semaine du 25 au 29 Mars :**  
**Solidarité pour tous (Carême)**

Mobilisation des enfants autour de **la notion de partage** en leur demandant d'apporter **des vêtements** qu'ils déposeront à l'entrée de l'école et qui seront remis à des associations caritatives.

**3) CARNAVAL : JEUDI 28 Mars après midi.**

Horaire d'ouverture du portail habituel (13h50 à 14h00)

Cette année, pour ceux qui le souhaitent, un thème est proposé par l'école: Le Jardin - Le Printemps.

Par ailleurs, nous vous précisons que les parents auront accès à l'école pour prendre des photos de **13h50** (ouverture du portail) à **14h15** (fermeture du portail). Ensuite, nous laisserons les enfants s'amuser.

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires.

**4) Samedi 27 Avril (matin)**  
**Messe des Familles** à l'école + Chasse à l'œuf pour tous les enfants Notez-le !!!!

### Remerciements

Aux parents et enfants qui ont participé au LOTO du Samedi 2 Février  
Merci également aux nombreux donateurs.

## DATES A RETENIR



*Facture 2ème trimestre : elle vous sera transmise fin mars.*

**Carnaval : jeudi 28 mars après-midi. Thème proposé : le printemps, le jardin.**

Vacances de printemps **du vendredi 5 avril au soir au MARDI 23 avril au matin.**

**Club échecs :** modification horaires : les cours ont lieu de 12h30 à 13h30, ce qui permet à tous les élèves de déjeuner avant l'activité.

**Chorale :** l'activité n'aura pas lieu jusqu'aux vacances de printemps.

## CONSEIL PASTORAL

**Lundi 11 mars à 17h à la Chapelle :** Réunion d'information Première Communion.

**Jeudi 14 mars matin :** Animation catéchétique pour les élèves de CP et de maternelles avec Danielle SCIACKY.

**Vendredi 22 mars à 17h :** messe préparée par les CM2 ; Entrée en l'église des futurs Baptisés.

**Samedi 27 avril à 10h :** messe de Pâques.

**Conseil de pastorale**

### "Semaine sans cartable" du 20 au 24 mai 2019.

L'école Jeanne d'Arc s'interroge chaque année sur l'organisation des apprentissages suivant les cycles d'enseignement mais aussi sur la capacité d'attention de nos élèves tout au long d'une année scolaire. Au mois de juin nous regardons avec attention l'année scolaire suivante pour modifier, si nécessaire, l'organisation sur les trimestres. Les familles sont donc prévenues en amont.

Cette année, il nous a été impossible de décaler les semaines de congés. Nous avons donc décidé de couper le rythme des apprentissages scolaires par une semaine dite « sans cartable » lors de la dernière période qui dure 11 semaines (une gageure).

Il sera proposé aux élèves des classes élémentaires (groupes de 12 élèves d'âges différents) et des classes de maternelles, de participer à différents ateliers dont certains seront conduits gracieusement par nos partenaires (Pompier de la Caserne Louvain, SODEXO, club d'échecs de « Marseille Echecs Passion » ...).

Les enseignants et personnel, accompagnés de parents d'élèves de l'école proposeront des ateliers tels que : olympiades, fresque murale, chants, fabrication d'instruments de musique, atelier bricolage avec récup, papier mâché, défi sciences, origami et arbre à vœux, à accrocher dans un arbre, jeux de société, flash mob, théâtre ...

Outre le fait de participer à des activités en groupe d'âges différents pour apprendre à mieux se connaître et se respecter, nos élèves pourront valider l'idée que l'on apprend aussi (souvent) en dehors de l'école.

Dans la mesure où les devoirs scolaires seront interdits, nous demanderons aux familles de « jouer le jeu » en bannissant cette semaine-là, les écrans, pour vivre avec leur enfant une relation ludique et familiale enrichissante et plus reposante.

### Vidéo surveillance

Nous avons demandé à la Mairie centrale d'installer une vidéo surveillance reliée au PC Police aux abords de l'école. Monsieur le Maire, Jean Claude GAUDIN, a répondu positivement à notre demande et nous l'en remercions.

### Départ anticipé en vacance ou week end

Je suis toujours surpris d'apprendre que certains élèves de l'école ne viennent pas à l'école pour des raisons autres que la maladie. Dans ces cas là j'ai envie de relire le courrier de ces familles lorsqu'ils ont demandé l'inscription de leur enfant chez nous. Ces mêmes parents qui disent partager avec nous la rigueur et le respect des autres ... Quelle image est ainsi donnée à nos élèves ! Deux réflexions : d'une part la demande de réinscription est soumise au respect du règlement général et d'autre part cette année les élèves sont en vacances le 5 juillet 2019. Qu'on se le dise ! M. LABIT